

TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE EN ALTERNANCE

NIVEAU 4 (BAC)



DU 28 MARS
AU 31 OCTOBRE 2022



Qualiopi

processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La certification Qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:

ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

ORGANISATION

Depuis 50 ans, le Groupe CCI Formation de la Nièvre propose son expertise sur la formation des adultes, notamment par son expertise, ses compétences d'ingénierie et d'innovation pédagogiques reconnues.

Nous employons des méthodes et des moyens pédagogiques actifs : simulations d'entretiens de vente, utilisation des outils vidéo, téléphonique, micro-informatique, internet.

Nos intervenants sont tous spécialisés dans leur domaine professionnel.

Notre structure demeure le partenaire de proximité afin de vous accompagner dans votre projet professionnel.

La formation peut accepter les personnes en situation de handicap sous réserve. Merci de nous contacter par courriel : handicap@campus-numérique-nevers.com

Le taux de satisfaction de nos apprenants est de plus 86 % (données 2020) sur l'ensemble de ses formations longues diplômantes.

CONTACT ACTIVITÉ FORMATION PROFESSIONNELLE

Marina LEUZY
Assistante Cycles Qualifiants
03 86 60 55 63
m.leuzy@nievre.cci.fr

Corinne PREAULT
Responsable Formation Professionnelle
03 86 60 55 64
c.preault@nievre.cci.fr



Satisfaction
71%

Réussite examens
92%

Insertion emploi
42%

CCI NIÈVRE
Groupe CCI Formation

Groupe CCI Formation
74, rue Faidherbe
58000 NEVERS

formation@nievre.cci.fr
Tél : 03 86 60 55 55

- @CCIFNievre
- CCI Formation Nièvre
- Groupe CCI Formation



TITRE PROFESSIONNEL

La formation permet d'obtenir le titre professionnel reconnu par l'Etat de « Technicien d'Assistance en Informatique », inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sur un niveau 4 (équivalent au BAC) par arrêté du 06/04/2018 paru au JO du 19/04/2018.

Le dispositif d'évaluation et de validation est basé sur :

- Evaluations en cours de formation
- Réalisation en entreprise et en centre de tâches pratiques permettant d'attester de la pratique professionnelle (réalisation d'un document de synthèse de la pratique professionnelle)
- Epreuves finales comprenant des mises en situations d'interventions à distance d'assistance, de configuration et de dépannage d'équipement, un questionnaire écrit, un entretien technique et un entretien final devant jury.

L'obtention du titre professionnel s'effectue par la validation de l'ensemble des blocs de compétences (listé dans la partie PROGRAMME ci-dessous). En cas de non-obtention du titre professionnel du fait de la non-validation d'un ou plusieurs blocs de compétences, le(s) bloc(s) de compétences validé(s) permettent d'obtenir un certificat de compétences. L'apprenant a deux ans pour obtenir les blocs de compétences manquants afin d'obtenir le titre professionnel. Enfin, pour toute demande de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences uniquement (sans titre professionnel), merci de nous contacter.

POURSUITE

Le diplôme permet aussi de poursuivre sur des études ou formations supérieures en informatique (sous réserve de l'acceptation de l'organisme / école), notamment la formation

Prépa CPI de l'école Supérieure d'Informatique cs2i Bourgogne.

OBJECTIFS

Les techniciens d'assistance en informatique sont capables de réaliser :

- l'installation initiale et la mise en service des équipements numériques pour en améliorer les performances et la sécurité, ajouter des fonctionnalités ou encore corriger des dysfonctionnements.
- les interventions sur les éléments de l'infrastructure
- l'assistanat et le dépannage des utilisateurs

ADMISSIONS

PUBLICS CONCERNÉS

Candidats ayant une entreprise prête pour une alternance et en recherche d'un diplôme dans le domaine de l'informatique.

L'alternance peut être réalisée en contrat d'apprentissage en partenariat avec le Centre des Métiers de Marzy (C2M) ou en contrat de professionnalisation, le choix étant de l'entreprise d'accueil de l'alternant, sauf dans le cas où l'alternant a plus de 30 ans (et hors handicap) : le contrat de professionnalisation est imposé.

Formation accessible aux personnes avec handicap sous certaines conditions, plus d'infos sur www.nievre.cci.fr/se-former

PRÉREQUIS

Afin de candidater, les prérequis sont les suivants : aucun diplôme ou titre professionnel requis.

Il faudra aussi passer des épreuves de sélection de positionnement (français, mathématique et culture générale) et un entretien de motivation d'admission avec un jury.

COÛT DE LA FORMATION



Formation entièrement prise en charge par le biais de l'alternance.

Formation pouvant être réalisé en autofinancement, par le biais du CPF ou conventionnée par la Région BFC : merci de vous renseigner auprès de nos services (informations au recto).

PROGRAMME

METTRE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

126H

Installer un système ou déployer un master dans un poste client	42H
Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique	35H
Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique	14H
Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données	35H

INTERVENIR SUR LES ÉLÉMENTS DE L'INFRASTRUCTURE

70H

Installation et configuration d'un service réseau (TPE et entreprise)	28H
Intervention sur un équipement et service réseau (entreprise)	14H
Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory	28H

ASSISTER , DÉPANNER LES CLIENTS OU LES UTILISATEURS

42H

Support technique dans un contexte commercial	7H
Intervention sur incident dans un centre de services et suivi du parc	14H
Assistance des utilisateurs en environnement bureau que ou sur leurs équipement numériques	14H
Diagnostic et résolution d'un dysfonctionnement numérique	7H

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

220H

Accueil et sensibilisation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre la discrimination	7H
Anglais Technique	42H
Communication	42H
Bureautique	35H
Adopter la bonne posture professionnelle / recherche de stage	28H
Sensibilisation au développement durable	7H
Evaluations blocs, suivi, préparation, révisions	59H

PÉRIODE EN ENTREPRISE

525H